



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Programmes de bourses pour les autochtones et les minorités

Questions Fréquemment Posées



Photo: Nicholas Hopkins Hall

INDEX

A. Qu'est-ce qu'une bourse?	4
B. Quels types de bourses sont offerts par le HCDH-IPMS ¹ ?	4
C. Quel est le calendrier des programmes et où ont-ils lieu?	6
D. Qui peut participer?	7
E. Comment se déroule la procédure de candidature?	9
F. Comment se déroule le processus de sélection?	10
G. Qu'est-ce qui est inclus dans le programme de formation?	11
H. Quels sont les droits des candidats sélectionnés?	12
I. Comment le processus de demande de visa est-il organisé?	12
J. Les progrès sont-ils suivis et évalués?	12
K. Les boursiers reçoivent-ils un certificat?	13
L. Y a-t-il des activités de suivi avec les boursiers?	13
M. Y a-t-il eu des cas d'intimidation ou de représailles à l'encontre des boursiers?	14
N. Quel est le comportement attendu des boursiers?	15
O. D'autres questions?	15

¹ Section des peuples autochtones et des Minorités, pour son acronyme en anglais.

A. Qu'est-ce qu'une bourse?

Dans le système des Nations Unies, les bourses sont des programmes de formation spécialement conçus ou adaptés qui offrent une aide financière à des personnes remplissant les conditions requises pour atteindre des objectifs d'apprentissage spécifiques.²

Les bourses étant des programmes de formation, leur but ne consiste pas à ajouter ou à remplacer des postes des employés permanents.³

Les programmes de bourses ont un coordinateur qui sert de mentor et à qui les boursiers peuvent s'adresser pour résoudre les problèmes liés aux programmes.

² <https://www.un.org/development/desa/fellowship/fellowships>.

³ Services d'appui aux programmes et de gestion du HCDH, paragraphes 2 et 3.



Photo: Nicholas Hopkins Hall

B. Quels sont les types de bourses proposés par le HCDH-IPMS?

1. Programme de bourses pour les autochtones

Le programme de bourses du HCDH pour les autochtones (PBA) est une initiative du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) visant à offrir des possibilités de formation et de renforcement des capacités aux peuples autochtones. Il a été créé en 1997.

Le PBA offre des possibilités de formation et d'éducation aux peuples autochtones afin de renforcer leurs capacités en tant que défenseurs

des droits de l'homme. Les boursiers se familiarisent avec les normes, les instruments et les mécanismes internationaux en matière de droits de l'homme, ainsi qu'avec le travail du système des Nations Unies en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les droits des peuples autochtones.

Le PBA permet également aux boursiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager efficacement dans les mécanismes internationaux des droits de l'homme.

***Veuillez noter que le PBA et le PBM sont des programmes distincts et qu'ils ont un contenu, un processus de candidature et des délais différents.**

En outre, le PBA offre aux boursiers la possibilité d'établir un réseau de contacts et de partenariats avec d'autres militants, organisations et experts en droits de l'homme, ce qui peut aider à renforcer le mouvement de défense des droits des peuples autochtones à tous les niveaux et à l'échelle mondiale.

Le programme pourrait être proposé en cinq langues: anglais, espagnol, français, russe et portugais.

2. Programme de bourses pour les minorités

Le programme de bourses pour les minorités (PBM) est le programme de formation le plus complet du HCDH pour les défenseurs des droits de l'homme et des minorités appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques. Il a été lancé en 2005.

Le PBM offre des possibilités de formation et d'éducation aux personnes appartenant aux minorités afin de renforcer leurs capacités en tant que défenseurs des droits de l'homme. Les boursiers se familiarisent avec les normes, les instruments et les mécanismes internationaux en matière de droits de l'homme, ainsi qu'avec le travail du système des Nations Unies en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les droits des minorités.

Le programme offre également aux boursiers les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager efficacement dans les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme.

En outre, le programme (PBM) offre aux boursiers la possibilité d'établir un réseau de contacts et de partenariats avec d'autres militants, organisations et experts en droits de l'homme issus

des minorités, ce qui peut contribuer à renforcer le mouvement en faveur des droits des minorités à tous les niveaux et à l'échelle mondiale.

Le programme multifonctionnel pourrait être proposé dans trois langues (Le programme pourrait être proposé en trois langues: anglais, russe et arabe): anglais, russe et arabe.

3. Programme de bourses de recherche senior

Le Programme de bourses de Haut-Rang (SFP), offert à la fois aux autochtones et aux minorités, a été mis en place en 2011. Dans le cadre du (SFP), les personnes retenues et ayant terminé le PBA ou le PBM peuvent se voir proposer une session de formation en emploi.

Grâce à ce programme, les "Senior Fellows" ou Boursiers de Haut-Rang acquièrent des connaissances pratiques et une expérience professionnelle.

Les postes de boursiers de haut rang actuels peuvent être parfois proposés à Genève ou dans les bureaux régionaux ou nationaux du HCDH ou dans les équipes de pays des Nations Unies, et pourraient être prolongés pour une durée maximale de deux ans.

Ce manuel ne concerne que le PBA et le PBM. Le PBS (SFP) n'est donc pas couvert.





UN Photo

C. Quel est le calendrier des programmes et où se déroulent-ils?

Programme de bourses pour les autochtones

Le PBA dure quatre semaines et se déroule pendant l'été à Genève, en Suisse. Les dates de la dernière semaine du PBA coïncident généralement avec la session annuelle du [Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones](#) (juin/juillet de chaque année), ce qui permet aux boursiers de participer activement à la réunion du mécanisme d'experts.

Programme de bourses pour les minorités

Le PBM dure quatre à cinq semaines et se déroule à l'automne à Genève, en Suisse, et peut inclure des visites dans d'autres villes. La dernière semaine du programme coïncide généralement avec la session annuelle du [Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités](#) (dernière semaine de novembre/décembre de chaque année), ce qui permet aux boursiers de participer activement à la réunion du Forum.

D. Qui peut participer?

Programme de bourses pour les autochtones

> Le/la candidat(e) doit être une personne autochtone. Les personnes non autochtones et les anciens boursiers ne seront pas pris en considération, même s'ils travaillent pour une institution/organisation des peuples autochtones. Les peuples autochtones partagent tout ou partie des caractéristiques suivantes:

- Descendants des peuples qui habitaient la terre ou le territoire avant la colonisation ou avant l'établissement des frontières de l'État;
- Des systèmes sociaux, économiques et politiques, des langues, des cultures et des croyances distincts;
- Déterminés à maintenir et à développer une identité distincte;
- Un fort attachement à leurs terres ancestrales et à leurs ressources naturelles;
- Appartenant aux groupes non dominants de la société et s'identifier comme des peuples autochtones.

> Le/la candidat(e) doit être proposé et sa candidature doit être soutenue par son institution/organisation de peuples autochtones. Il est souhaitable que l'organisation qui parraine le candidat puisse:

- entreprend des travaux sur les peuples autochtones; et
- est composée principalement de peuples autochtones.

> Le/la candidat(e) doit avoir une bonne connaissance pratique de l'une des langues du PBA (anglais, espagnol, français, russe ou portugais).

> Le/la candidat(e) doit avoir la capacité, la volonté et la possibilité de former d'autres personnes appartenant à des peuples autochtones à leur retour dans leur communauté ou organisation respective et doit accepter de le faire.

> Le/la candidat(e) ne doit pas être le père, la mère, le fils, la fille, le frère, la sœur ou le conjoint d'un membre du personnel des Nations Unies.

> Si le/la candidat(e) est gestionnaire ou directeur d'une organisation, la nomination doit provenir de sa communauté.

> L'éducation formelle n'est pas un obstacle à la participation au PBA si une expérience pertinente peut être démontrée.



Foto: Morse Flores

> Le/la candidat(e) désigné doit être quelqu'un qui retournera dans sa communauté ou son organisation pour travailler dans ce domaine.

> Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler au PBA, mais seuls les candidats âgés de plus de 18 ans seront pris en considération.

Programme de bourses pour les minorités

> Le /la candidat(e) doit appartenir à un groupe minoritaire national, ethnique, religieux ou linguistique. Les personnes n'appartenant pas à un groupe minoritaire et les anciens boursiers ne seront pas pris en considération, même s'ils travaillent pour des organisations minoritaires. Le concept de minorité est multiforme et peut impliquer d'autres facteurs tels que:

- Auto-identification individuelle. La personne doit se reconnaître comme appartenant à un groupe minoritaire national, ethnique, religieux ou linguistique.

- Reconnaissance par son organisation ou sa communauté en tant que membre du groupe minoritaire.

> Le/la candidat(e) doit être proposé - et sa candidature soutenue - par sa communauté et/ou son organisation. Il est souhaitable que l'organisation qui parraine le candidat:

- entreprend des travaux sur les questions relatives aux minorités; et

- est composé de personnes appartenant à des minorités.

> Le/la candidat(e) doit avoir une bonne connaissance pratique de l'une des langues du programme multifonctionnel (anglais, russe ou arabe).

> Le/la candidat(e) doit avoir la capacité, la volonté et la possibilité de former d'autres personnes appartenant à des minorités à leur retour dans leur communauté ou organisation respective et doit accepter de le faire.

> Le/la candidat(e) ne doit pas être le père, la mère, le fils, la fille, le frère, la sœur ou le conjoint d'un membre du personnel des Nations Unies.

> Si le/la candidat(e) est gestionnaire ou directeur d'une organisation, la nomination doit provenir de sa communauté.

> L'éducation formelle n'est pas un obstacle à la participation au programme multifonctionnel si une expérience pertinente peut être démontrée.

> Le/la candidat(e) désigné doit être quelqu'un qui retournera dans sa communauté ou son organisation pour travailler dans ce domaine.

> Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler au PBM, mais seuls les candidats âgés de plus de 18 ans seront pris en considération.



Photo: Nicholas Hopkins Hall

E. Comment se déroule la procédure de candidature?

Veillez consulter la page relative à la candidature en ligne et aux délais pour le **Programme de bourses destinées aux autochtones**, qui est disponible [ici](#).

Veillez consulter la page de candidature en ligne et les délais pour le **Programme de bourses pour les minorités**, qui est disponible [ici](#).

Les candidats doivent envoyer leur candidature avant la date limite. Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont entièrement complétées. Si le candidat éprouve des difficultés à soumettre le formulaire de candidature en ligne, le formulaire de candidature signé peut également être envoyé par courrier postal à l'adresse suivante:

Mr. Morse Caoagas Flores
Coordinator, Indigenous and Minorities
Fellowship Programmes
Indigenous Peoples and Minorities Section
Office of the United Nations
High Commissioner for Human Rights
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10
Switzerland

Les candidatures scannées sont également acceptées et peuvent être envoyées à l'adresse électronique suivante:

ohchr-fellowship@un.org





Photo: Nicholas Hopkins Hall

F. Comment se déroule la procédure de sélection?

La sélection des boursiers tient compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes. Les candidates, y compris les femmes qui allaitent, sont encouragées à poser leur candidature.

Les personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre diverses sont encouragées à poser leur candidature.

Les personnes handicapées sont également encouragées à poser leur candidature, car le HCDH s'efforcera de proposer des aménagements raisonnables.

Le processus de sélection tient également compte de l'équilibre régional. La situation générale des droits de l'homme dans les régions/pays respectifs et la situation des peuples/communautés ou organisations auxquels le candidat appartient sont également prises en compte.

Un comité de sélection (composé de membres du personnel du HCDH, de représentants des universités partenaires et d'anciens boursiers) effectue une présélection de 15 à 20 candidats par composante linguistique.

Le processus de sélection comprend également des entretiens avec les candidats présélectionnés.

***Compte tenu du grand nombre de candidatures, seuls les candidats présélectionnés sont contactés.**

G. Qu'est-ce qui est inclus dans le programme de formation?

Programmes de formation préparatoire pour les programmes de bourses destinés aux Autochtones et aux minorités

En fonction de la langue et des dispositions prises pour l'année et le programme spécifiques, les boursiers peuvent avoir l'occasion de participer à des programmes préparatoires dans différentes institutions universitaires avant de se rendre à Genève. De plus amples informations seront fournies aux candidats acceptés.

Les programmes de formation préparatoire existants peuvent inclure:

- Deux mois à Bilbao, en Espagne, en collaboration avec l'Université de Deusto pour le volet hispanophone.
- Deux semaines à Brasilia, Brésil, en collaboration avec l'Institution universitaire brésilienne", Conselho Indigena Missionario et l'équipe de pays des Nations Unies pour le volet lusophone.
- Deux semaines au Québec, Canada, en collaboration avec le Centre Interuniversitaire d'études et de Recherches Autochtones et les Femmes Autochtones de Québec pour le volet francophone.
- Deux semaines à Canberra, en collaboration avec l'Australian National University/ Université Nationale Australienne pour le volet anglophone.

- Le programme de formation préparatoire existant pour le PBM peut comprendre les éléments suivants:

- Une semaine à Strasbourg, France, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg.

Programme de bourses pour les autochtones

Le programme de PBA comprend des sessions théoriques et pratiques, des travaux individuels et collectifs, et l'observation des sessions des organes des droits de l'homme, tels que le Conseil des droits de l'homme et son examen périodique universel, les organes de traités des Nations Unies, le mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), des interactions avec le rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et les membres de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

En outre, la formation à Genève comprend une introduction aux activités d'autres entités ou agences spécialisées des Nations Unies et des sessions d'introduction au travail des ONG de défense des droits de l'homme basées à Genève.

Le programme d'études inclut les perspectives de genre et d'intersectionnalité.

Programme de bourses pour les minorités

Le programme de PBM comprend des sessions théoriques et pratiques, des travaux individuels et collectifs, des observations de sessions d'organes des droits de l'homme, tels que le Conseil

des droits de l'homme et son examen périodique universel, les organes de traités, le Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, une interaction avec le rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités et une participation à la session du Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.

En outre, la formation à Genève comprend une introduction aux activités d'autres entités ou agences spécialisées des Nations Unies et des sessions d'introduction au travail des ONG de défense des droits de l'homme basées à Genève.

Le programme d'études inclut les perspectives de genre et d'intersectionnalité.

H. Quels sont les droits des candidats sélectionnés ?

Les candidats sélectionnés pour le PBA et le PBM ont droit à un billet d'avion aller-retour en classe économique. Conformément au règlement des Nations Unies, les boursiers voyagent en classe économique, quelle que soit la durée du voyage.

Le PBA et le PBM ont également droit à une allocation journalière couvrant les frais de subsistance, ainsi, qu'une assurance médicale de base pour la durée des programmes.

Le HCDH et le Centre d'accueil de Genève (CAGI) organisent l'hébergement à Genève à un tarif subventionné.

I. Comment le visa est-il organisé?

Il n'y a pas de frais alloués au visa. Les frais de passeport et de visa sont à la charge du boursier, mais les visas pour les programmes de bourses sont généralement gratuits. Il incombe au boursier de faire une demande de visa auprès du consulat compétent de son pays de résidence, et ce suffisamment à l'avance. Le boursier recevra une lettre de confirmation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), dans laquelle il est clairement indiqué que le boursier recevra une allocation couvrant ses frais de subsistance et qu'il bénéficiera d'une assurance médicale de base. Dans les cas où il n'y a pas de présence consulaire sur le lieu de résidence des boursiers et que ceux-ci doivent se rendre dans un autre pays pour demander un visa, le HCDH couvrira les frais de voyage ainsi que l'indemnité journalière de subsistance au taux en vigueur dans le pays où le visa sera délivré.

J. Les progrès sont-ils suivis et évalués?

Pendant les programmes, les progrès des boursiers sont constamment suivis et évalués. Les boursiers peuvent également fournir un retour d'information et évaluer le programme auquel ils participent.





K. Les boursiers reçoivent-ils un certificat?

Oui, les boursiers qui terminent l'ensemble du programme, accomplissent les tâches assignées et respectent le code de conduite recevront un certificat du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

L. Existe-t-il des activités de suivi avec les boursiers?

Oui, à l'issue du programme, le HCDH assure le suivi des boursiers, en maintenant des canaux de communication ouverts et en construisant un réseau. Le Haut-Commissariat assure également le suivi des activités des boursiers après la fin du programme. Les boursiers exceptionnels qui continuent à défendre les droits des peuples autochtones et des minorités peuvent également postuler pour le PBS.

En outre, les boursiers autochtones, qui ont été formés au système des droits de l'homme des Nations Unies, peuvent bénéficier d'une priorité lors de leur candidature au [Fonds de contributions volontaires pour les peuples autochtones](#), qui fournit une aide financière aux peuples autochtones pour leur permettre de participer aux réunions et aux processus des Nations Unies liés aux questions relatives aux peuples autochtones.

M. Y a-t-il eu des cas d'intimidation ou de représailles à l'encontre des participants?

Oui, il y a eu des cas d'intimidation ou de représailles contre des fellows et/ou d'autres peuples autochtones et minorités lors de leur engagement avec les Nations Unies, notamment pour avoir publié des informations sur leur participation aux programmes sur les médias sociaux.

Bien que le HCDH dispose de procédures d'orientation pour soutenir et traiter ces cas, les participants peuvent se retrouver dans des situations difficiles et stressantes qui les affectent, eux, leurs proches, leurs organisations ou leurs peuples.

Les Nations Unies ne peuvent ni assurer leur sécurité, ni garantir que des actes d'intimidation ou de représailles ne se produiront pas.

Les candidats sont priés d'envisager la possibilité d'intimidations ou de représailles à leur encontre avant d'accepter de participer aux programmes.

Le coordinateur fournira de plus amples informations aux candidats présélectionnés.



N. Quel est le comportement attendu des participants?

Les participants aux programmes de bourses doivent respecter les règles de base suivantes:

Les boursiers participent activement à toutes les sessions du programme et effectuent leurs études de la manière et dans les délais prescrits par le coordinateur.

Les boursiers doivent traiter tous les individus avec respect, courtoisie et professionnalisme.

Les boursiers défendent les principes et les valeurs des Nations Unies, notamment le respect des droits de l'homme, la diversité et la non-discrimination.

Non-Discrimination

Les boursiers ne pratiqueront pas de discrimination à l'encontre des personnes sur la base de la race, de la couleur, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de la religion, de l'origine nationale, d'un handicap ou d'une autre caractéristique.

Harcèlement, abus ou exploitation sexuels

Les boursiers ne doivent pas se livrer à des actes de harcèlement, d'abus ou d'exploitation sexuels. Les boursiers qui ont connaissance de tels actes doivent immédiatement les signaler au coordinateur des bourses.

Respect des lois et règlements

Les boursiers doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et politiques pertinentes du pays d'accueil et du système des Nations Unies.



Photo: Nicholas Hopkins Hall

Utilisation des médias sociaux

Les boursiers doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent les médias/réseaux sociaux, en veillant à ce que leurs activités en ligne ne discréditent pas les Nations Unies.

Alcool et toxicomanie

Les boursiers ne consomment pas d'alcool ou d'autres substances d'une manière qui les empêche de s'acquitter efficacement de leurs tâches.

Responsabilité

Le HCDH n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés aux personnes ou aux biens par les participants aux programmes de bourses.

Infractions aux règles de conduite

Le HCDH ne tolère aucun manquement aux règles de conduite. Les boursiers sont encouragés à signaler immédiatement toute violation du code de conduite ou tout autre incident au coordinateur du programme.

O. D'autres questions?

Toute question concernant le programme de bourses pour les autochtones et les minorités peut être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante: ohchr-fellowship@un.org

